



FAGACE
FONDS AFRICAIN
DE GARANTIE ET
DE COOPERATION
ECONOMIQUE

**RAPPORT
ANNUEL
2015**





FAGACE

SOMMAIRE

	PAGES
I.- PRESENTATION DU FAGACE	7
1.1.- Création – Objet – Fonctionnement	7
1.2.- Composition des Organes	9
1.3.- Ressources	9
II.- ORGANES	10
III.- CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET SITUATION EN AFRIQUE	12
3.1.- Contexte économique international	12
3.2.- Situation en Afrique	13
IV.- ACTIVITES DE L'EXERCICE	15
4.1. – Réunions des Instances	15
4.2. – Activités de la Direction Générale	16
4.2.1. - Activités administratives	16
4.2.2.- Activités juridiques	16
4.2.3.- Activités opérationnelles	17
4.2.4.- Coopération et Communication	25
4.2.5. – Activités des Représentations Régionales	25
4.2.6. – Situation financière	26
V.- ANNEXES	33

LISTE DES SIGLES

AFD	Agence Française de Développement
ASE	Structure d'Appui au Services et Entreprises
BACB	Banque Agricole et Commerciale du Burkina
BACI	Banque Atlantique de Côte d'Ivoire
BAD	Banque Africaine de Développement
BCB	Banque Commerciale du Burkina
BDEAC	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
BFA	Banque Pour le Financement de l'Agriculture
BIA-Niger	Banque Internationale pour l'Afrique au Niger
BIB	Banque Internationale du Burkina
BIBE	Banque Internationale du Bénin
BICEC	Banque Internationale pour le Crédit et l'Epargne au Cameroun
BICIA-B	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Burkina Faso
BICIS	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal
BID	Banque Islamique de Développement
BIDC	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BIM	Banque Islamique de la Mauritanie
BIS	Banque Islamique du Sénégal
BNDA	Banque Nationale de Développement Agricole
BOA	Bank Of Africa
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BRD	Banque Rwandaise de Développement
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BSIC	Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce
BST	Banque Sénégal-Tunisienne
BTCI	Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie
BTP	Bâtiment Travaux Public
CBAO	Compagnie Bancaire pour l'Afrique de l'Ouest
CBCA	Commercial Bank of Cameroun
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté Economique de l'Afrique Centrale
CFA	Communauté Financière Africaine
CFOA	Compagnie Financière de l'Ouest Africain
CL	Crédit Lyonnais
COBACI	Compagnie bancaire de la Côte d'Ivoire
CT	Court Terme
DC/BR	Dépositaire Central/Banque de Règlement
FACI	Facilité d'Appui au Commerce International
FCI	Finances Conseils Investissements
FED	Fonds Européen de Développement
FPE	Fonds de Promotion Economique
FSA	Fonds de Solidarité Africain
Groupe ETI	Groupe Ecobank Transnational Incorporated
GTA/C2A	Groupement Togolais d'Assurances/Compagnie Africaine d'Assurance
IBCG	Industrie Béninoise des Corps Gras
IDE	Investissement Direct Etranger
MLT	Moyen et Long Terme
PIB	Produit Intérieur Brut
PMEX/COOPEX	Petite et Moyenne Entreprise Exportatrice/Coopératives Exportatrices
RFI	Radio France Internationale
SCIE	Société de Commercialisation d'informations d'Entreprises
SENELEC	Société Sénégalaise de distribution et d'Energie Electrique
SHELTER AFRIQUE	Société pour l'Habitat et le Logement Territorial en Afrique
SP-FAB	Société de Promotion du Fonds Africain pour le Développement des Biocarburants
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UTB	Union Togolaise de Banque



MOT DU PRÉSIDENT

M. Adjé Othéth AYASSOR

*Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement du Togo
Président du Conseil des Gouverneurs*

L'année 2015 marque le 38^{ème} anniversaire du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE). En 1977, les Chefs d'Etats et de Gouvernements des Etats membres, en créant notre Institution avaient le souci d'en faire un outil financier incontournable en faveur des projets à haute valeur ajoutée pour soutenir nos économies.

A cet effet, plusieurs instruments financiers ont été prévus dont la garantie, le financement direct, la bonification des taux d'intérêt et l'allongement de la durée des crédits d'investissement.

Nous sommes heureux de vous présenter le rapport annuel du Fonds, exercice 2015.

Les activités de notre Institution se sont déroulées dans un environnement économique mondial marqué par la baisse des cours du pétrole et des autres matières premières. Toutefois, une croissance économique mondiale modérée a été observée avec des disparités selon les différentes régions et dans les Etats membres.

Dans un tel contexte, au cours de l'exercice 2015, la consolidation du redressement du Fonds, la diversification de ses opérations et la recherche de nouvelles sources de financement ont guidé les orientations des activités de notre Institution.

D'importantes décisions ont été prises par les Instances en vue d'un nouvel élan pour appuyer le développement des activités.

Au cours de l'année écoulée, le Fonds a continué d'apporter son appui en faveur des pays membres par les activités opérationnelles. Toute chose qui a permis l'approbation de nouveaux projets.

Les aspects administratifs et juridiques, ont été essentiellement caractérisés par l'organisation et la gestion optimale des ressources humaines et matérielles, la formation du personnel et la sécurisation des intérêts de l'Institution.

Sur le plan financier, le résultat net de l'exercice est ressorti négatif. Cette contreperformance se justifie essentiellement par la baisse du niveau de portefeuille des projets, l'arrivée à terme du programme d'assainissement qui ont constitué un manque à gagner de ressources financières qui auraient dû être placées pour profiter des rendements moyens acceptables, toutes choses qui ont joué contre l'amélioration sensible du niveau des fonds propres du Fonds.

Au plan coopération, le Fonds a poursuivi sa politique d'ouverture aux nouveaux Etats, aux institutions financières nationales et internationales ainsi que d'organismes de développement. Avec les institutions partenaires, les relations ont visé particulièrement la création d'une plus grande synergie dans les actions en vue d'un meilleur impact sur les économies des Etats membres.

Au cours de l'exercice 2015, l'accent a été également mis sur la communication en vue d'informer davantage les partenaires sur l'évolution de la situation du Fonds.

En termes de perspectives, le Fonds avec l'adoption du Plan Stratégique 2016-2020 devra accroître sa présence dans les Etats membres à travers la redynamisation et la diversification des activités opérationnelles.

Par ailleurs nous assisterons à un renforcement des capacités de l'Institution grâce au soutien renouvelé de ses actionnaires.

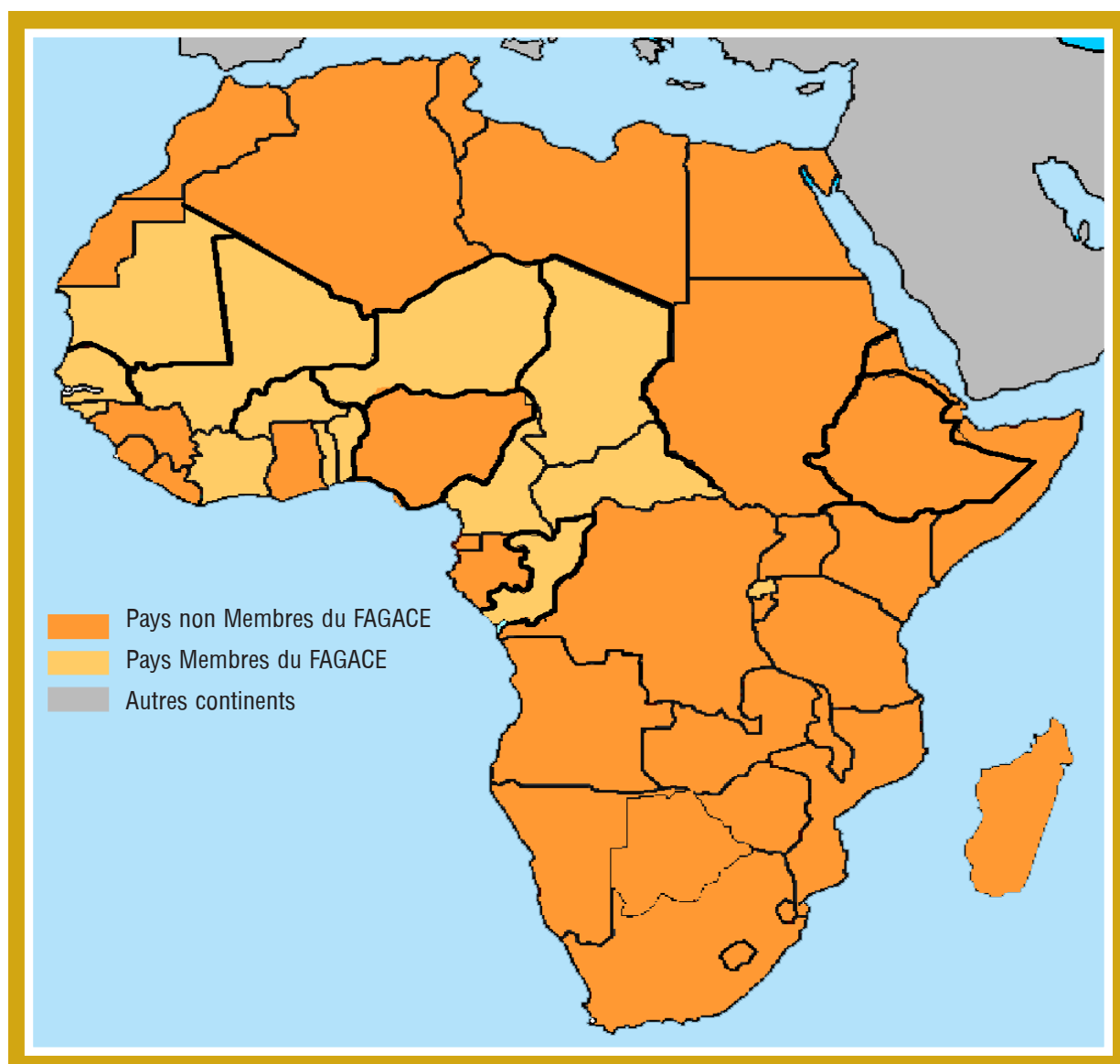
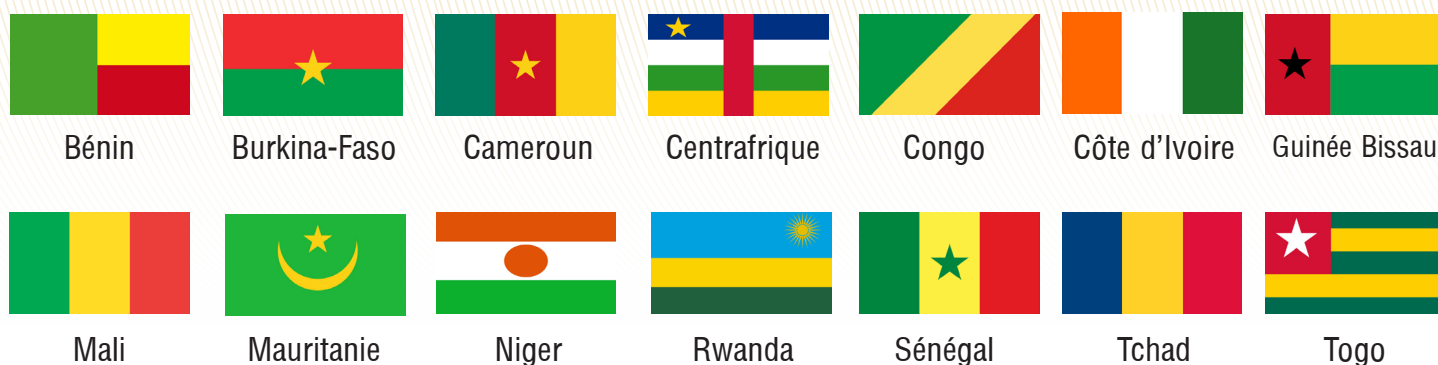
I.- PRESENTATION DU FAGACE

1.1.- Création – Objet – Fonctionnement

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) est une Institution Financière Internationale spécialisée dans la promotion des investissements publics et privés. Son siège social est situé à Cotonou en République du Bénin.

◆ Etats Membres

Les Etats membres au nombre de quatorze (14) sont : Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad et Togo.



◆ **Objet**

L'objet du Fonds est de contribuer au développement économique et social des Etats membres, pris individuellement ou collectivement en participant au financement de leurs projets de développement ou en facilitant leur réalisation par des mesures

d'accompagnement comme la bonification ou l'allongement de la durée des crédits. Un intérêt particulier est accordé aux Etats membres les plus défavorisés économiquement, soit en raison de leur situation géographique soit par suite de catastrophes ou de calamités naturelles.

◆ **Formes d'intervention**

Le Fonds :

- garantit les prêts à moyen ou long terme destinés au financement d'investissements productifs ;
- garantit les prêts à court terme destinés au renforcement des capacités financières des banques et des Institutions de micro finance ;
- accorde des bonifications d'intérêt et des allongements de la durée des crédits en faveur d'opérations à caractère économique dont la rentabilité ne peut être assurée dans les conditions initiales du prêt ;
- finance des interventions spécifiques sur emprunts et subventions ;
- prend des participations au capital social d'entreprises nationales ou régionales ;
- assure la gestion de fonds pour le compte de tiers.

◆ **Domaines d'intervention**

Les principaux domaines d'intervention sont :

- les industries de valorisation des ressources naturelles locales ou d'import substitution,
- le développement rural : agriculture, élevage,
- les infrastructures de base (routes, aéroports, chemin de fer, hydraulique villageoise) ou modernes (télécommunications),
- le commerce (import-export),
- les petites et moyennes entreprises de production de biens et services.

◆ **Bénéficiaires**

Les bénéficiaires des interventions sont :

- les Etats membres de l'Institution ou leurs démembrements : organismes publics ou parapublics, collectivités locales ;
- les entreprises privées ou mixtes, individuelles ou collectives, nouvellement créées ou en expansion, ayant leur siège et leur champ d'activité principale dans un ou plusieurs Etats membres ;



- les Institutions Financières Nationales ;
- les organismes régionaux dont l'activité concourt à l'intégration des économies des Etats membres.

1.2.- Composition des Organes

Les Organes d'Administration et de Gestion sont :

◆ Administration

Le Fonds est administré par :

- Le Conseil des Gouverneurs, organe suprême, qui comprend le Ministre chargé des Finances par Etat membre et un Responsable par Institution membre. Le Conseil des Gouverneurs fixe les orientations générales, modifie les statuts, procède à la nomination du Directeur Général et du Commissaire aux comptes ;
- Le Conseil d'Administration qui reçoit délégation de pouvoir du Conseil des Gouverneurs comprend un Administrateur et un suppléant par Etat membre, un Administrateur par Etat membre non régional et un Administrateur par Institution membre. Il autorise les interventions, adopte le budget, approuve les comptes financiers.

◆ Gestion

La gestion courante est assurée par un Directeur Général. Il représente l'Institution, reçoit, instruit toutes les demandes d'intervention et suit les engagements pris.

1.3.- Ressources

Les ressources du Fonds proviennent :

- des versements des membres au titre de la libération du capital souscrit ;
- des emprunts ;
- des subventions, dons, legs et libéralités ;
- de la rémunération des engagements d'aval, du financement direct et d'allongement de la durée de crédit ;
- de toutes autres origines.

Au 31 décembre 2015, le capital social autorisé est de 350 milliards de FCFA structuré comme suit :

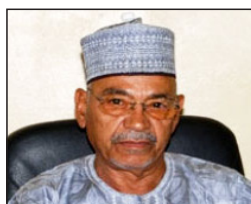
STRUCTURE DU CAPITAL DU FONDS (Montant en FCFA)	
Capital autorisé	350 000 000 000
Capital appelé (depuis l'origine)	58 327 500 000
Capital souscrit	233 310 000 000
Capital sujet à appel	174 982 500 000
Capital libéré au 31.12.2015	31 939 753 815

II.- ORGANES















CONSEIL DES GOUVERNEURS



TOGO

PRESIDENT**M. Adji Othéth AYASSOR**Ministre de l'Economie et des Finances
et de la Planification du Développement**BENIN****M. Komi KOUTCHE**
Ministre de l'Economie des Finances et
des Programmes de Dénationalisation**BURKINA FASO****M. Jean Gustave SANON**
Ministre de l'Economie et de la
Planification Economique**CAMEROUN****M. Ousmane ALAMINE MEY**
Ministre des Finances**CENTRAFRIQUE****M. Bounandélé KOU MBA**
Ministre des Finances et du Budget**CONGO****M. Gilbert ONDONGO**
Ministre de l'Economie, des Finances, du
Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration**COTE d'IVOIRE****Mme Nialé KABA**
Ministre auprès du Premier Ministre
chargé de l'Economie et des Finances**GUINEE BISSAU****M. Gino MENDES**
Ministre des Finances**MALI****M. Mamadou Igor DIARRA**
Ministre de l'Economie et des Finances**MAURITANIE****M. THIAM DIOMBAR**
Ministre des Finances**NIGER****M. Gilles BAILLET**
Ministre des Finances**SENEGAL****M. Amadou BA**
Ministre de l'Economie, des Finances
et du Plan**RWANDA****M. Claver GATETE**
Ministre des Finances et de la
Planification Economique**TCHAD****M. Kordje BEDOUMRA**
Ministre des Finances et du Budget

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

PRESIDENCE : TOGO		
<p>TOGO</p> 	<p>M. Badawasso T. GNARO Secrétaire Général</p>	<p>Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement</p>
MEMBRES		
<p>BENIN</p> 	<p>M. Mohamed Babatundé Sanny GADO Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement</p>	<p>Ministère de l'Economie des Finances et des programmes de Dénationalisation Cotonou-BENIN</p>
<p>BURKINA FASO</p> 	<p>M. Lassané KABORE Directeur Générale de la Coopération</p>	<p>Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement Ouagadougou – BURKINA FASO</p>
<p>CAMEROUN</p> 	<p>M. Sylvain BODI ZOGO Chef de Division de la Coopération Monétaire et Financière</p>	<p>Ministère des Finances Yaoundé - CAMEROUN</p>
<p>CENTRAFRIQUE</p> 	<p>M. Victor MAZANGA Directeur Général de la Coopération</p>	<p>Ministère des Finances et du Budget Bangui-RCA</p>
<p>CONGO</p> 	<p>M. Hilaire MAVOUNGOU Conseiller au Budget du Ministre des Finances et du Budget</p>	<p>Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public Brazzaville - CONGO</p>
<p>COTE D'IVOIRE</p> 	<p>Mme Anicou Annie LECADOU épouse KACOU Conseillère Technique</p>	<p>Ministère auprès du premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances Abidjan – COTE D'IVOIRE</p>
<p>GUINEE BISSAU</p> 	<p>M. Fortes Buli INJAI Directeur Général de l'Economie et du Développement</p>	<p>Ministère des Finances Bissau – GUINEE BISSAU</p>
<p>MALI</p> 	<p>M. Sory Ibrahima DIARRA Sous-Directeur des Etudes Générales de la Direction Générale de la Dette Publique</p>	<p>Ministère de l'Economie et des Finances Bamako - MALI</p>
<p>MAURITANIE</p> 	<p>M. Limam OULD GOHY Directeur Général Adjoint du Budget</p>	<p>Ministère des Finances Nouakchott - MAURITANIE</p>
<p>NIGER</p> 	<p>M. Malam Mamadou MALAM Secrétaire Général Adjoint</p>	<p>Ministère de l'Economie et des Finances Niamey – NIGER</p>
<p>RWANDA</p> 	<p>M. Cyrille HATEGEKIMANA Conseiller du Secrétaire d'Etat chargé de la Planification Economique</p>	<p>Ministère des Finances et de la Planification Economique Kigali - RWANDA</p>
<p>SENEGAL</p> 	<p>M. Papa Amadou SARR Conseiller Technique</p>	<p>Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan Dakar - SENEGAL</p>
<p>TCHAD</p> 	<p>M. Abakar IBRAHIM Economiste</p>	<p>Ministère des Finances et du Budget N'Djamena - TCHAD</p>

III.- CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET SITUATION EN AFRIQUE



3.1.- Contexte économique international

Selon le rapport du FMI et de la Banque Mondiale « Situation et Perspectives de l'économie mondiale, 19 janvier 2016 », la croissance mondiale qui était de 3,4% a reculé à 3,1 % pour 2015 mais elle devrait se redresser en 2016 pour revenir au niveau de 2014.

Cette baisse s'explique en partie par la faiblesse inattendue de la demande dans quelques-uns des grands pays, en particulier des pays émergents, en témoignent aussi les baisses des cours des métaux.

Il convient tout de même de remarquer que le bilan économique pour 2015 est varié selon les pays avec des divergences prononcées entre les grands pays.

La situation économique mondiale 2015 est analysée par région.

Parmi les principaux pays avancés, l'économie américaine fait partie des rares pour lesquelles les perspectives économiques ont été globalement observées. Alors que le taux du PIB a gardé son cap, le chômage a continué de baisser, les tensions inflationnistes sont restées plus modérées. Ce qui s'explique aussi par l'appréciation soutenue du dollar et la baisse continue des prix du pétrole. La croissance a progressé de 1,9% en 2015 contre 1,8 % en 2014. L'économie a continué de bénéficier du soutien persistant d'une politique monétaire accommodante mais la normalisation progressive devrait aboutir au relèvement des taux d'intérêt.

Le Royaume-Uni a enregistré une croissance du PIB de 2,2% contre 2,9% en 2014. Malgré ce fléchissement, l'économie britannique reste solide.

Dans la zone euro, la croissance annuelle a progressé de 1,5% en 2015 contre et de 0,9 % en 2014.

L'activité économique a été soutenue par la baisse des prix du pétrole, impactant ainsi l'augmentation de la consommation privée. A cela s'ajoutent un nouvel assouplissement de la politique monétaire, une politique budgétaire plus neutre et la dépréciation récente de l'euro. Toutefois, ces facteurs risquent d'être compensés par l'affaiblissement des perspectives d'investissement qui s'explique en partie par l'impact du ralentissement de la croissance dans les pays émergents sur le secteur exportateur.

Au Japon, l'affermissement de la croissance est dû au soutien budgétaire, au recul des prix du pétrole, aux conditions financières accommodantes et à l'augmentation des revenus. La croissance est revenue à 0,6% en 2015 contre une croissance nulle en 2014.

Dans les pays émergents, l'activité a enregistré globalement un léger recul. Le PIB s'élève à 4% en 2015 contre 4,6% réalisé en 2014. Toutefois, la croissance est en ordre dispersé. Les principaux facteurs qui expliquent ce fléchissement sont notamment, un ralentissement de la croissance en Chine suite aux importations et exportations qui ont

fléchi plus vite qu'attendu. Cela tient en partie à un ralentissement de l'investissement et de l'activité manufacturière. Le PIB de la Chine qui était de 7,3% en 2014 ressort à 6,9% en 2015. L'on remarque aussi une détérioration sensible des perspectives économiques en Russie avec la croissance de 0,6% en 2014 qui revient négative de 3,7% en 2015. Quant à l'Inde, l'économie réalise une croissance stable de 7,3% en 2015 par rapport à l'année 2014.

Pour la région de l'Amérique Latine et du Caraïbe, le taux du PIB est sorti négatif à 0,3% en 2015 contre 1,3% pour 2014. Le rebond espéré de la croissance a été retardé et l'impact de la baisse des prix du pétrole et d'autres produits de base sur les termes de l'échange et les revenus réels a été plus faible. Il y a même un risque que cela pèse plus lourdement sur la croissance à moyen terme.

3.2.- Situation en Afrique

En 2015, l'activité économique a fléchi sensiblement en Afrique subsaharienne. Les pays exportateurs de pétrole et autres produits de base sont ceux les plus touchés, car cette baisse des prix a réduit considérablement leurs recettes d'exportation, les obligeant ainsi à procéder à un ajustement budgétaire vigoureux. De cela, il ressort que la croissance du PIB qui était de 5% en 2014 en moyenne n'a enregistré qu'un taux de 3,5% en 2015.

En effet, l'épargne a été modeste pendant la période récente de croissance vigoureuse si bien que la marge de manœuvre était limitée pour contrer le freinage de l'activité régionale ou lisser l'ajustement aux chocs récents. Dans beaucoup de pays, les soldes budgétaires et extérieurs sont aujourd'hui plus faibles qu'au début de la crise financière mondiale en 2008. Si dans de nombreux cas, cela tient aux efforts déployés pour satisfaire les besoins d'infrastructure considérables, ces pays se retrouvent avec moins de ressources pour contenir les effets du ralentissement actuel.

Toutefois, dans pas mal de pays à faible revenu, la croissance résiste bien de manière générale, portée par l'investissement dans les infrastructures et la consommation privée. Il s'agit des pays tels que la

Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Rwanda et la Tanzanie qui enregistrent une croissance de 7% ou plus pour 2015.

La région d'Afrique du Nord et Moyen-Orient semble tenir debout avec un PIB de 2,5% en 2015 contre 2,8% affiché en 2014. Le rétablissement progressif de la situation liée au printemps arabe observé semble quelque peu freiné par la baisse des cours du pétrole, des niches de conflits qui persistent, et au ralentissement de l'économie mondiale, particulièrement dans certains pays comme la Libye, le Yémen, l'Irak et la Syrie.

Les économies de l'Afrique de l'Est sont restées assez résilientes face aux perturbations des cours des matières premières. Le Kenya en particulier a même accédé au rang de pays à revenu intermédiaire, consolidant ainsi sa position de moteur économique de l'Afrique de l'Est avec une croissance d'environ 7%.

D'autres pays de l'Afrique de l'Est affichent de belles performances. Dans cette région, comme pour l'année 2014, l'Éthiopie, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie dont le PIB dépasse 6%, devraient même progresser de 6,5% à 7,5% au cours des deux années à venir.

Les principaux secteurs de croissance du PIB dans ces pays sont les télécommunications, les transports, la finance, le tourisme, la construction ainsi que les investissements directs étrangers.

Pour l'Afrique australe les perspectives de croissance s'améliorent peu à peu. L'Afrique du Sud, locomotive de la sous région, enregistre certes une croissance régulière, en partie liée au redémarrage progressif de ses exportations nettes et aux réformes visant à résorber les goulets d'étranglement dans le secteur de l'énergie. L'on note une croissance de 2% en 2015 contre 1,5% en 2014 tandis que les prévisions tablent sur un PIB de 2,1% en 2016.

Dans la zone CEMAC, la conjoncture économique internationale a pesé sur l'activité en 2015 avec la croissance qui fléchit à 2,4% contre 4,9% de



2014 en raison de la baisse des cours et de la production de pétrole ainsi que du faible niveau des investissements publics.

Quatre des Etats membres du Fonds sont dans la zone CEMAC (Cameroun, République Centrafricaine, Tchad, Congo).

L'activité économique en Afrique de l'ouest en général a connu un ralentissement avec un PIB qui passe de 6,8% en 2014 à 4.5% pour 2015. L'attraction des investissements notamment dans le secteur pétrolier et minier, principal moteur de croissance pour la sous-région s'est vue découragée par l'évolution peu incitative des prix sur les marchés internationaux.

Quant à la zone UEMOA, malgré le ralentissement de la croissance du Nigeria dont l'économie influe sur cette sous région, celle-ci confirme le maintien d'un rythme soutenu de l'activité économique en 2015. Le taux de croissance du PIB tiré par la vigueur de la croissance ivoirienne est ressorti à 6,6% après 6,4% en 2014. Cette performance économique est imputable au raffermissement de la production agricole, à la bonne tenue du secteur industriel et des services marchands grâce au dynamisme de la branche bâtiments et travaux publics.

Huit (08) des quatorze Etats membres actuels du FAGACE se situent dans l'espace UEMOA.

Deux pays membres, le Rwanda et la Mauritanie sont en dehors des zones UEMOA et CEMAC.

Pour le Rwanda, l'économie a crû de près de 7% en 2015, presque autant qu'en 2014, traduisant la résilience de la monnaie locale face à un dollar américain fort.

La croissance du PIB est essentiellement tirée par les secteurs des services, de l'agriculture, du bâtiment et de l'industrie.

Le taux de croissance en Mauritanie qui était de 6,6% en 2014, a enregistré une baisse en 2015, tournant autour de 2% du PIB. Après plusieurs années de solides performances économiques, la Mauritanie est confrontée à un choc sévère sur les termes de l'échange en raison de la baisse des prix du minerai de fer qui a ralenti sa performance et ses perspectives économiques.

IV.- ACTIVITES DE L'EXERCICE

L'exercice 2015 s'est déroulé dans un contexte économique marqué par la croissance mondiale en berne même si certains pays ont pu résister aux chocs, gardant ainsi le redressement soutenu de leurs économies.

Les conséquences de la chute des cours des matières premières ainsi qu'une forte appréciation du dollar par rapport aux monnaies nationales dans certains Etats membres du Fonds ont marqué ce contexte. A cela il faut ajouter les effets des crises socio politiques antérieures dans certains pays membres du Fonds.

Cette situation a conduit notamment à la baisse des recettes d'exportation et à la tendance à recourir aux réserves de change pour faire face aux importations, la détérioration des équilibres budgétaires publiques et partant, le retard de libération du capital appelé.

Au plan interne, les activités de l'Institution se sont inscrites dans le cadre du Plan Stratégique quadriennal 2012-2015.

A cet effet, la poursuite de l'approbation de financements directs en faveur des projets dans les Etats membres, l'ouverture du Bureau de Représentation au Rwanda, l'élaboration du plan stratégique 2016-2020 et la gestion basée sur les résultats à travers le contrat de performance ont constitué les principaux faits marquants de l'exercice 2015.

4.1. – Réunions des Instances

Le Conseil des Gouverneurs, Instance suprême de l'Institution a tenu, le 03 juin 2015 à Cotonou, sa session ordinaire.

Le Conseil d'Administration a enregistré deux sessions tenues les 02 Juin et du 16 au 17 décembre 2015.

Au cours des sessions de mai 2015, les Instances ont entre autres approuvé le rapport d'activités et les états financiers de l'exercice 2014 qui se sont traduits par un résultat de trois cent quatre vingt cinq millions trois cent quarante trois mille quatre cent trente sept (385 343 437) de FCFA.

La 43^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration tenue du 16 au 17 décembre 2015 a enregistré notamment, l'adoption du budget 2016, l'approbation de trois projets en aval pour 17, 000 milliards de FCFA.



Réunion d'un Conseil d'Administration

Au titre de l'exercice, treize (13) projets ont été adoptés pour un montant global de 30,724 milliards en aval et un (1) projet pour un montant de 2 milliards de FCFA en financement direct.

4.2. – Activités de la Direction Générale

Elles ont porté essentiellement sur la poursuite de la mise en œuvre du Plan Stratégique Quadriennal 2012-2015 ainsi que l'élaboration du nouveau Plan Stratégique 2016-2020. Ces deux Plans Stratégiques visent entre autres, la consolidation des acquis du Fonds et le développement des activités opérationnelles de l'Institution.

4.2.1. - Activités administratives

4.2.1.1. – Organisation des services

L'actuel organigramme adopté par décision N° 05/36/CA/FAGACE/12 lors de la 36^{ème} session tenue à Cotonou en juin 2012, comprend outre la Direction Générale, trois (03) directions techniques, les autres services et postes rattachés à la Direction Générale et la Représentation Régionale pour l'Afrique Centrale (RRAC). Par décision n°15/41/CA/FAGACE/14/COTONOU du 15 décembre 2014, le Bureau de Représentation du Fonds au Rwanda a été créé

■ La Direction Générale comprend :

- les postes de Conseiller du Directeur Général, Attaché du Conseiller du Directeur Général, les Services Audit Interne et Contrôle de Gestion, Coopération et Communication, Secrétariat Particulier et Secrétariat des Conseils et Protocole ;
- la Représentation Régionale en Afrique Centrale et le Bureau de Représentation du Fonds au Rwanda.

■ les Directions Techniques comprennent la Direction des Opérations, la Direction des Risques et la Direction Administrative et Financière.

4.2.1.2. – Gestion administrative et du système informatique

Les activités administratives ont porté particulièrement sur la gestion optimale des ressources matérielles et la sécurisation des intérêts de l'Institution.

La formation continue du personnel a permis le renforcement des outils et techniques de contrôle de gestion ainsi que le management d'un service logistique et gestion des stocks.

La refonte du système informatique a été poursuivie et renforcée tant au niveau du siège qu'à la Représentation résidente en Afrique Centrale en vue de la maîtrise des bases de données du Fonds.

4.2.2.- Activités juridiques

Au cours de l'exercice, les activités juridiques ont essentiellement porté sur :

- la mise en place d'un processus d'évaluation juridique approfondie des projets éligibles à l'aval du Fonds, en particulier l'élaboration d'un manuel d'évaluation juridique des projets a été mis en place ;
- la rédaction des actes juridiques : accords de garantie, contrats de cautionnement, actes notariés sur la prise des suretés ;

- la mise en place d'une politique efficace de conservation des actes notariés ;
- la mise à niveau des innovations du code de l'OHADA ;
- la participation à la rédaction des textes de base (Statuts et Règlement du personnel) ;
- le suivi juridique de la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration et du Conseil des Gouverneurs ;
- la participation aux missions d'identifications, de prospection et évaluation des projets ainsi que leur suivi ;
- le suivi du recouvrement des créances du Fonds en particulier sur la Bank Austria.

4.2.3.- Activités opérationnelles

Les activités opérationnelles ont principalement concerné l'identification et l'instruction de nouvelles requêtes d'intervention et le suivi des projets.

4.2.3.1. - Identification de projets

En 2015, les actions mises en œuvre pour l'identification des projets ont permis d'enregistrer cinquante et huit (58) dossiers de demande d'intervention en garantie, quatorze (14) sur le financement direct et un (01) sur la bonification de taux d'intérêt.

■ Demande d'intervention en garantie et en financement direct

La situation du pipeline au 31 décembre 2015 se présente comme suit :

INTER-VENTIONS	NOMBRE DE PROJETS REÇUS	COÛT PROJET (MILLIONS FCFA)	EMPRUNT SOLLICITÉ (MILLIONS FCFA)	GARANTIE SOLLICITÉE (MILLIONS FCFA)
PRETS DIRECTS	14	377 000	253 000	—
GARANTIES	58	675 000	521 000	171 000
TOTAL	72	1 052 000	774 000	171 000

Le niveau des crédits sollicités témoigne de l'existence d'un besoin réel de garantie pour le financement des projets de développement dans les Etats membres.

Dans le cadre de la diversification des activités, au cours de l'année 2015, un nouveau produit a été lancé en l'occurrence caution sur marché.

A cet effet, le Fonds a été sollicité pour la sécurisation des marchés publics pour un montant total de cinq milliards sept cent vingt-cinq millions (5 725 000 000) FCFA.

Quant au financement direct, les besoins exprimés au Fonds ne cessent d'accroître. La plupart des requêtes qui ont été adressées portent sur des crédits à moyen et long terme dans différents secteurs.

Toutefois la présentation des projets aux instances de décisions a plusieurs critères, notamment le degré de maturité et le niveau de risque.

4.2.3.2. - Approbations nouvelles

■ *Aval*

Au cours de l'exercice 2015, des demandes d'intervention en garantie pour un montant de 30 724 Millions de FCFA ont été approuvées en faveur des Etats membres.

La situation de nouveaux engagements est ainsi présentée :

Secteur	Nombre de projets reçus	Montant de l'aval (Millions FCFA)
Energie	1	10 500
Télécommunications	1	4 000
Industrie	1	3 030
Finance et micro finance	1	3 750
Hôtellerie, Tourisme et Evénementiel	4	5 700
Transports	2	1 560
Santé et environnement	2	459
Manutention portuaire	1	1 725
TOTAL		30 724

Le Fonds a permis ainsi de mobiliser auprès du système bancaire un financement de 111,973 milliards FCFA afin de réaliser divers projets en faveur des Etats membres notamment : Bénin, Burkina Faso, Congo, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Niger et Togo.

■ *Financement direct*

Les approbations en financement direct s'élèvent à 2000 Millions de FCFA et concernent le secteur de l'immobilier au Niger.

Les activités de financement direct ont été poursuivies au cours de l'exercice 2015.














4.2.3.3 - Bilan des interventions au 31/12/2015

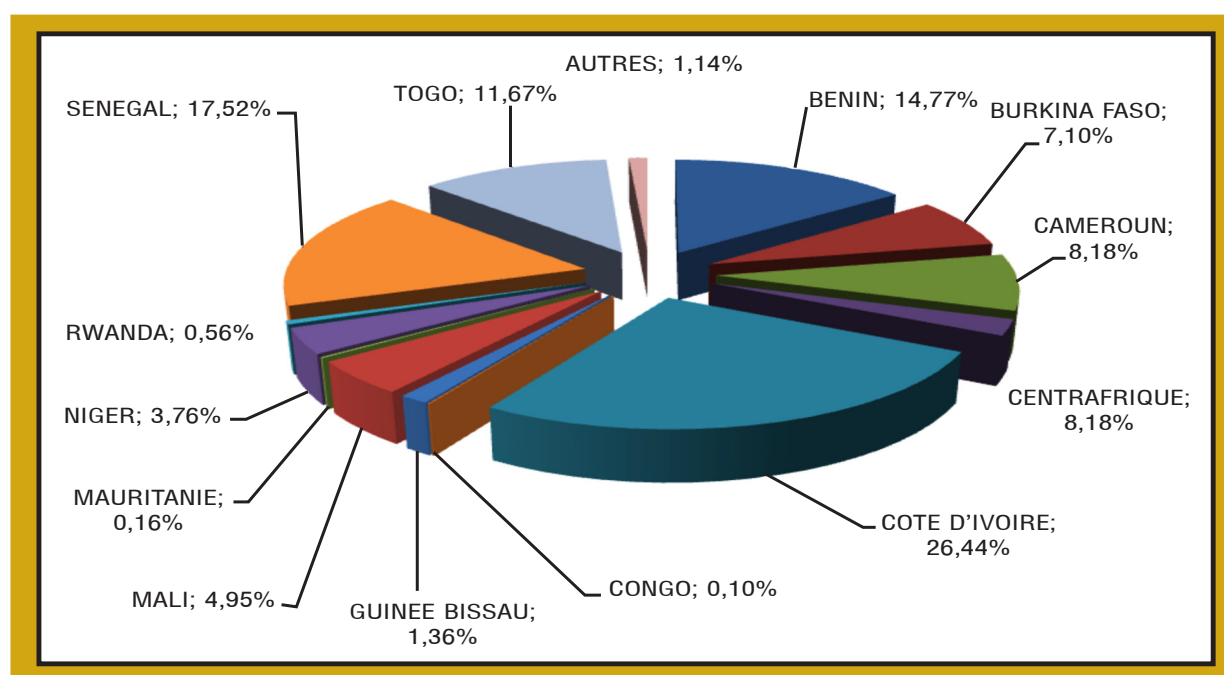
Les engagements cumulés se présentent comme suit :

4.2.3.3.1 Garantie

Les garanties brutes cumulées au 31 décembre 2015 en portefeuille s'élèvent à 329 743 millions de FCFA. Elles concernent 228 projets répartis dans treize (13) Etats membres du Fonds.

Répartition des interventions en aval par pays en 2015

Pays	Nombre de Projets	Garantie (en millions de FCFA)	%
 BENIN	37	48 703	14,77
 BURKINA FASO	22	23 401	7,10
 CAMEROUN	14	26 960	8,18
 CENTRAFRIQUE	6	7 580	2,30
 COTE D'IVOIRE	60	87 168	26,44
 CONGO	1	329	0,10
 GUINEE BISSAU	1	4 500	1,36
 MALI	10	16 317	4,95
 MAURITANIE	1	532	0,16
 NIGER	8	12 398	3,76
 RWANDA	4	1 838	0,56
 SENEGAL	44	57 782	17,52
 TOGO	18	38 485	11,67
AUTRES	2	3 750	1,14
TOTAL	228	329 743	100,00



La Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Bénin et le Cameroun constituent les principaux pays ayant bénéficié des interventions du FAGACE en garantie avec respectivement 26,44%, 17,52% et 14,77% et 8,18%.

Répartition par secteur d'activités

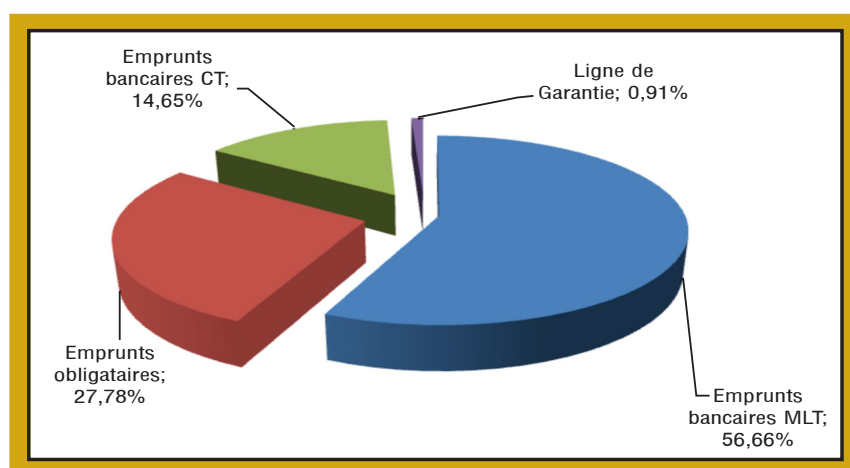
La répartition sectorielle permet d'identifier les principaux domaines d'activités dans lesquels les interventions du Fonds sont concentrées.

Secteurs	Garantie (en millions de FCFA)	%
Energie	51 605	15,65
Hôtellerie	7 204	2,18
Immobilier	20 650	6,26
Industrie	52 708	15,98
Infrastructure	8 319	2,52
Pêche	2 883	0,87
Services	10 784	3,27
Télécommunications	64 723	19,63
Transport	3 519	1,07
Agro-industrie	84 419	25,60
Commerce	8 160	2,47
Financier	11 316	3,43
Autres	3 453	1,05
TOTAL	329 743	100,00

Les engagements bruts en garantie sont concentrés autour de quatre secteurs d'activités principaux : l'Energie (15,65%), l'Industrie (15,98%), les Télécommunications (19,63%) et l'Agro-industrie (25,60%).

Répartition par types de concours

Nature	Nombre de Projets	Garantie (en millions de FCFA)	%
Emprunts bancaires MLT	150	186 826	56,66
Emprunts obligataires	33	91 618	27,78
Emprunts bancaires CT	42	48 299	14,65
Ligne de Garantie	3	3 000	0,91
TOTAL	228	329 743	100,00



Les emprunts bancaires MLT s'élèvent à 186 826 millions de FCFA et représentent 56,66% des montants garantis cumulés au 31 décembre 2015.

Quant aux garanties en faveur des emprunts obligataires, les engagements cumulés s'élèvent à 91 618 millions FCFA, soit un taux de 27,78% en faveur de 33 projets.



4.2.3.3.2 - Cautions sur marché

Le Fonds a démarré au cours de l'exercice 2015 l'activité de cautions sur marché.

Le portefeuille des cautions sur marché est composé de deux (02) types de caution en faveur de deux sociétés localisées au Bénin. Il s'agit de :

- la caution d'avance de démarrage,
- la caution de soumission.




Répartition par pays

Pays	Nombre de Projets	Type de caution	Montant de la ligne de Garantie (en millions de FCFA)
 BENIN	01	Caution d'avance de démarrage	1 201,75
 BENIN	01	Caution de soumission	500,00
TOTAL	02		1 701,75

4.2.3.3 3-Financement direct

Le cumul des activités de financement direct au 31 décembre 2015, porte sur quatre (4) projets dont un (01) au Bénin, un (01) au Niger et deux (02) au Cameroun qui ont bénéficié de l'intervention du Fonds en financement direct pour un montant total de 7 300 millions FCFA.











Répartition par pays

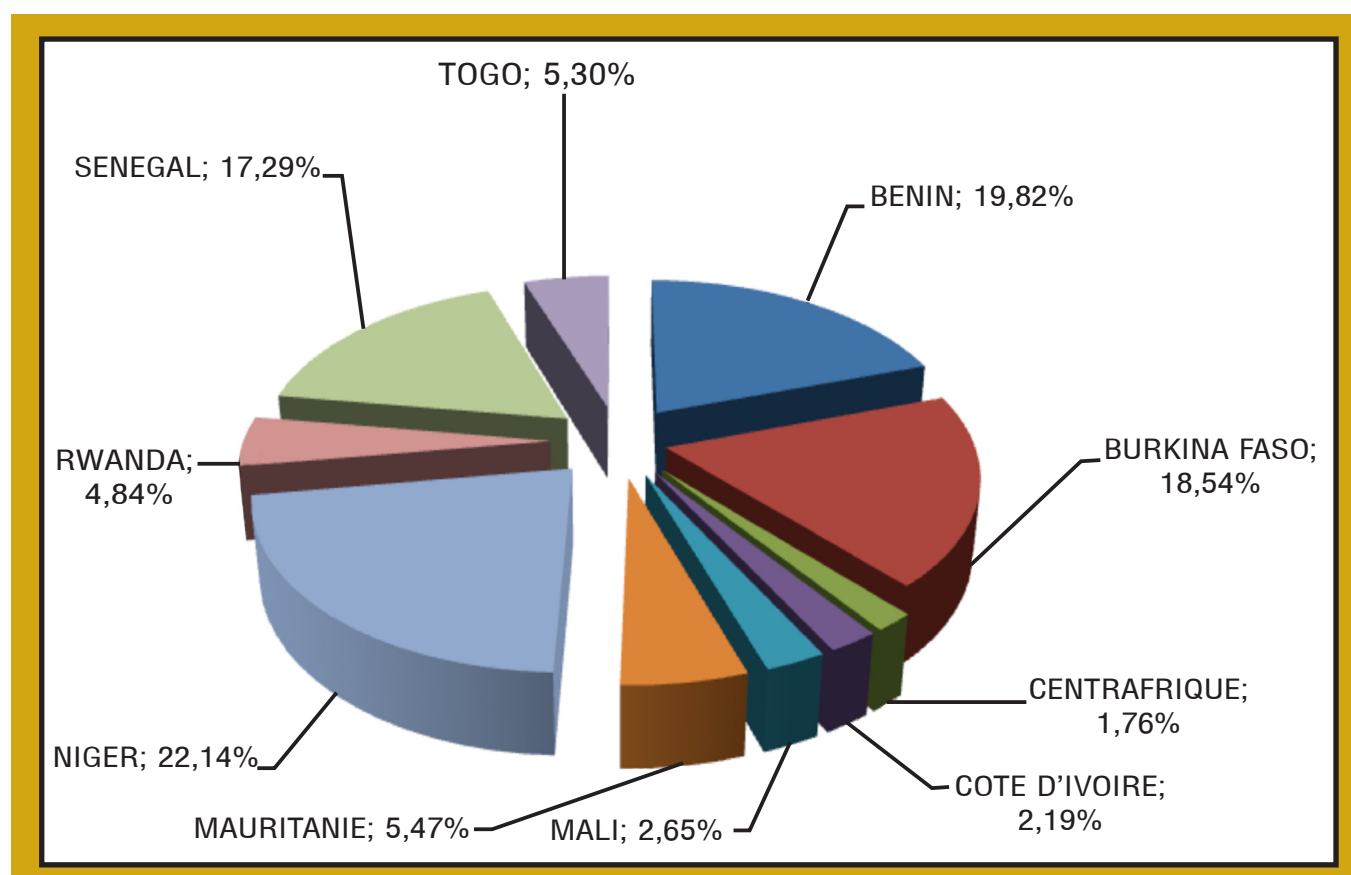
Pays	Nombre de Projets	Prêt approuvé (en millions FCFA)
 BENIN	1	800
 CAMEROUN	2	4 500
 NIGER	1	2 000
TOTAL	4	7 300

4.2.3.3.4- Bonification de taux d'intérêt

Les approbations cumulées en bonification de taux d'intérêt s'élèvent à 8 987 millions de FCFA au 31 décembre 2015 en faveur de 54 projets situés dans 10 Etats membres.

Approbations en bonification cumulées par pays

Pays	Nombre de Projets	Montant bonifié (en millions de FCFA)	%
 BENIN	8	1 781	19,82
 BURKINA FASO	10	1 666	18,54
 CENTRAFRIQUE	1	158	1,76
 COTE D'IVOIRE	1	197	2,19
 MALI	2	238	2,65
 MAURITANIE	1	492	5,47
 NIGER	11	1 990	22,14
 RWANDA	8	435	4,84
 SENEGAL	8	1 554	17,29
 TOGO	4	476	5,30
TOTAL	54	8 987	100,00



Le Niger, le Burkina Faso et le Bénin sont les principaux bénéficiaires des interventions en bonification de taux d'intérêts avec respectivement 22,14 %, 18,54 % et 19,82 %.

4.2.3.3.5.- Prise de participation

Les interventions en prise de participation s'élevaient à 1460 millions de FCFA au 31 décembre 2015 en faveur de neuf (09) dont sept (7) régionaux. Les approbations en prise de participation ont facilité la mobilisation des capitaux de 283 928,13 milliards de FCFA au profit des structures ci-après :

Répartition par bénéficiaire

Société	Capital (MILLIONS DE FCFA)	Capital (MILLIONS DE FCFA)	
		Montant (MILLIONS DE FCFA)	En % du capital
ASE	153,00	10	6,54
CAURIS INVESTISSEMENT	5 000,00	250	4,50
BRVM	2 904,32	100	3,44
DC/BR	1 461,52	50	3,42
SCIE-UEMOA	650,00	50	7,69
ATLANTIC FINANCIAL GROUP	20 000,00	500	2,50
SABER	1819,00	100	5,50
FONDS DE GARANTIE AGRICOLE DU RWANDA	1940,29	100	5,15
BRIC / BIDC	250 000,00	300	0,12
TOTAL	283 928,13	1460	0,51 %

4.2.3.3.4.6. - Allongement de la durée de crédit

Au 31 décembre 2015, les approbations en allongement de la durée de crédit s'élevaient à 976,8 millions FCFA et concernent deux (02) projets situés au Niger (AHA Dembou) et au Sénégal (SENELEC).

4.2.3.3.7. – Suivi des projets

Au cours de l'exercice 2015, le suivi des projets a continué à occuper une place prépondérante dans les activités. Il s'est effectué aussi bien au plan interne qu'externe et a permis de recouvrer un montant de 360,586 millions FCFA.

Ainsi, le Fonds est resté en contact permanent avec les promoteurs et les bailleurs de fonds ayant bénéficié de ses interventions. Un accent particulier a été mis sur le résultat du recouvrement.

L'encours garanti ressort au 31 décembre 2015 à 25.787,94 millions FCFA. Des missions de suivi ont été effectuées notamment au Bénin en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

4.2.4.- Coopération et Communication

4.2.4.1. – Coopération avec les Etats membres

L'accent a été mis sur le renforcement des contacts avec les Autorités ainsi que le secteur privé, recherchant ainsi une meilleure visibilité du Fonds.

Ces contacts ont facilité la libération du capital appelé échu, la signature des accords de siège avec la République du Cameroun et celle du Rwanda. En outre, avec des visites effectuées dans certains Etats, l'occasion a été donnée pour l'identification de projets pouvant bénéficier des interventions de l'Institution.

4.2.4.2. – Ouverture du Fonds

Les actions relatives à l'ouverture du Fonds se sont poursuivies. Elles ont été particulièrement orientées vers la Guinée Equatoriale, le Gabon, la République Démocratique du Congo, le Maroc et le Burundi.

4.2.4.3. – Coopération avec les Institutions Financières et Organismes de Développement

Les relations avec les Institutions Financières et Organismes de Développement ont été renforcées. Les objectifs principaux étant d'obtenir des lignes de financement, des cofinancements des projets, des prises de participation ou des assistances techniques et/ou financières.

Au cours de l'année 2015, des échanges ont eu lieu avec les principales institutions notamment la Banque de Développement de Chine, la Commission de la CEDEAO, la BEI/FED, FMO, BIO, les EXIM Bank (EXIM Bank Inde, EXIM Bank Chine, Exim Bank USA, ETC/Union Africa-Italie), la Banque Africaine de Développement (BAD), la SID filiale de la Banque

Islamique de Développement spécialisées dans le financement du secteur privé.

En outre, des contacts avec certaines organisations nationales et internationales ont été intensifiés pour nouer un partenariat solide avec elles. C'est dans ce cadre que des échanges ont été menés avec la Commission de l'Union Africaine, la Commission de la CEDEAO, la Commission de l'UEMOA et le COMESA. Des accords de coopération attendus devraient faciliter au Fonds de mieux se positionner comme partenaire stratégique de développement du Continent africain.

Par ailleurs, les activités opérationnelles se sont poursuivies avec des institutions régionales de la place notamment la BOAD, la BIDC, la BDEAC, le CREPMF, la Banque Rwandaise de Développement (BRD).

4.2.4.4- Communication

Au plan de la communication, les actions entreprises ont concerné la médiatisation des décisions des Instances, la communication des informations sur les évolutions financières et stratégiques du Fonds aux partenaires financiers ainsi que la sensibilisation des opérateurs économiques sur les activités de l'Institution à travers les médias dans divers pays.

4.2.5. – Activités des Représentations du Fonds

4.2.5.1- Représentation Régionale en Afrique Centrale

Au cours de l'exercice, les activités de la Représentation Régionale en Afrique Centrale (RRAC) ont concerné le suivi des projets GSA, Biopharma et Telecel Centrafrique, l'identification de nouveaux projets dans la zone CEMAC, la signature de l'accord de siège, la participation aux tables rondes et colloques auxquels le Fonds est convié.

4.2.5.2- Bureau de Représentation du Fonds au Rwanda

Suite à la décision des Instances, le Bureau de Représentation du Fonds au Rwanda (BRFR) a été

créé. Au cours de l'année 2015, le Bureau a porté son attention essentiellement sur les formalités administratives requises pour le démarrage effectif des activités, la signature de l'accord de siège avec la République du Rwanda, l'acquisition et le réaménagement des locaux.

4.2.6. – Situation financière

Le résumé des états financiers sur la période susvisée se présente comme suit :

4.2.6.1 – Bilan et comptes de résultat

4.2.6.1.1 – Bilan

Le total du bilan au 31 décembre 2015 s'élève en valeur nette à 30 272 336 419 FCFA contre 32 621 417 213 FCFA en 2014, soit une variation de -7% et s'analyse comme suit :

■ Actif

L'actif du Fonds au 31 décembre 2015 est présenté dans le tableau ci-après (en FCFA) :

ELEMENTS	2015	2014	Variation (%)
Opérations de Trésorerie et Interbancaires	17 254 486 596	19 180 867 873	-10%
Titres de placement	862 876 582	832 826 582	4%
Autres actifs et opérations avec la clientèle	6 951 390 966	8 218 857 445	-15%
Immobilisations financières	2 426 555 698	2 181 701 747	11%
Immobilisations corporelles et incorporelles	2 777 026 577	2 207 163 566	26%
TOTAL	30 272 336 419	32 621 417 213	-7%

● *Opérations de trésorerie et Interbancaires*

Les opérations de trésorerie et interbancaires concernent les dépôts à terme et les comptes à vue. Elles s'élèvent à 17 254 486 596 FCFA en 2015, contre un montant de 19 180 867 873 FCFA en 2014.

● *Titres de placement*

Les titres de placement sont composés des obligations. Ce poste a connu une augmentation de 4% au cours de la période en raison des acquisitions de nouvelles obligations pour un montant de 30 050 000 FCFA. Ils s'établissent à 862 876 582 FCFA en 2015 contre 832 826 582 FCFA en 2014.

● *Autres Actifs et opérations avec la clientèle*

Les autres actifs et opérations avec la clientèle regroupent les débiteurs divers, les opérations avec la clientèle et les comptes de régularisation actif. Ce poste a connu une baisse de 15% sur la période et se chiffre à 6 951 390 966 FCFA au 31 décembre 2015 contre un montant de 8 218 857 445 FCFA à la même période de 2014.

- **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières concernent les titres de participation, les titres d'investissement et les dépôts et cautionnement.

Les titres de participation représentent les actions que détient le Fonds au capital de diverses structures. Ce poste passe à 726 063 805 FCFA à fin 2015 contre un niveau de 653 440 785 FCFA en 2014 en raison de l'acquisition des actions SABER pour 57 000 000 FCFA et ETI pour 15 623 020 FCFA.

Les titres d'investissement quant à eux passent à 4 994 774 010 FCFA au 31 décembre 2015 contre 5 212 286 104 FCFA en 2014. Les provisions constituées sur ce poste se chiffrent à 3 439 135 834 FCFA au 31 décembre 2015.

Les dépôts de cautions représentent les sommes versées en caution d'abonnements divers auprès de certaines structures (SBEE ; la SONEB, etc.). Ce poste enregistre une augmentation au cours de la période, passant à 144 853 717 FCFA au 31 décembre 2015 contre un montant de 7 148 427 FCFA au 31 décembre 2014.

- **Immobilisations Incorporelles et Corporelles**

Elles sont constituées des valeurs incorporelles (frais d'études et assimilés) et corporelles, (terrains et constructions etc.). Elles s'élèvent à 2 777 026 577 FCFA en 2015 contre 2 207 163 566 FCFA en 2014 soit une augmentation de 26%, due principalement aux immobilisations en cours relatives à l'extension du siège et aux nouvelles acquisitions.

- **Passif**

Le passif du Fonds se présente comme suit, au 31 décembre 2015 (en FCFA) :

ELEMENTS	2015	2014	Variation (%)
Opérations de Trésorerie et Interbancaires	7 341 607 540	7 274 003 315	1%
Opérations sur Titres et opérations diverses	2 359 291 312	4 252 386 899	-45%
Subventions et Autres fonds reçus	100 000 000	100 000 000	0%
Provisions pour risques et charges	6 205 178 586	5 348 776 003	16%
Primes liées au capital	887 500 000	887 500 000	0%
Réserves	2 063 462 066	2 063 462 066	0%
Ecart de réévaluation	1 274 258 488	1 274 258 488	0%
Capital et dotation	31 939 753 815	29 387 897 104	9%
Report à nouveau	-17 966 866 662	-18 352 210 099	2%
Résultat	-3 931 848 726	385 343 437	-1120%
TOTAL	30 272 336 419	32 621 417 213	-7%

- ***Opérations de Trésorerie et Interbancaires***

Elles concernent principalement les concours bancaires dont a bénéficié le Fonds auprès des partenaires financiers dans le cadre de l'extension du siège et des ressources issues de l'emprunt obligataire FAGACE 5,25%, 2014-2019. Les opérations de trésorerie et interbancaires se chiffrent à 7 341 607 540 FCFA au 31 décembre 2015.

- ***Opérations sur Titres et opérations diverses***

Ce poste comprend aussi bien les dettes à l'égard de la clientèle (crédeurs divers) que les comptes d'ordre et divers passif. Les opérations sur titres et opérations diverses ont connu une baisse de 45% au cours de la période passant à 2 359 291 312 FCFA en 2015, contre un montant de 4 252 386 899 FCFA en 2014.

- ***Dettes à l'égard de la clientèle***

Encore désignées crédeurs divers, les dettes à l'égard de la clientèle concernent essentiellement les dépôts des tiers dans le cadre des opérations d'intermédiation et se chiffrent à 621 868 741 FCFA en 2015, contre 2 684 621 694 FCFA en 2014 en raison des remboursements intervenus au cours de la période.

- ***Comptes d'ordre et divers passifs***

Les comptes d'ordre et divers passifs ou comptes de régularisation passif sont constitués des intérêts et autres honoraires à payer. Ils se chiffrent à 1 720 172 571 FCFA en 2015, contre 1 550 515 205 FCFA en 2014.

- ***Provisions pour risques et charges***

Elles concernent les provisions pour risques et les provisions pour indemnités de séparation. Elles passent à 6 205 178 586 FCFA en 2015 contre 5 348 776 003 FCFA en 2014, soit une hausse de 16% et comprennent les provisions complémentaires sur indemnités de retraite, les provisions sur titres et les provisions sur les engagements.

- ***Capitaux propres***

Les capitaux propres sont constitués du capital, des primes liées au capital, des réserves, de l'écart de réévaluation, du report à nouveau et du résultat de l'exercice.

L'évolution des fonds propres sur les deux dernières années est présentée ci-après.

ELEMENTS		2015	2014	Variation (%)
Résultat de l'exercice	(a)	-3 931 848 726	385 343 437	-1120%
Ecart de réévaluation	(b)	1 274 258 488	1 274 258 488	0%
Report à nouveau	(c)	-17 966 866 662	-18 352 210 099	2%
Réserves	(d)	2 063 462 066	2 063 462 066	0%
Prime liée au capital	(e)	887 500 000	887 500 000	0%
Capital appelé versé	(f)	31 939 753 815	29 387 897 104	9%
FONDS PROPRE (FP)		14 266 258 981	15 646 250 996	-9%

(FP) = (a) + (b) + (c) + (d) + (e) + (f)

Les fonds propres ont connu une baisse de 9%, passant à 14 266 258 981 FCFA en 2015 contre un montant de 15 646 250 996 FCFA en 2014.

- **Engagements hors bilan**

- **Aval et prêts**

Les engagements donnés s'élèvent à 24 721 800 000 FCFA en 2015, contre 23 600 414 000 FCFA en 2014. Ils comprennent les projets garantis dans les Etats membres pour 24 301 800 000 FCFA et l'encours des prêts accordés non décaissés pour 420 000 000 FCFA.

- **Bonification de taux d'intérêt**

L'encours de bonification au 31 décembre 2015 se chiffre à 4 827 362 392 FCFA et concerne huit (08) Etats membres.

4.2.6.1.2. – Comptes de résultat

Le détail des comptes de produits et de charges au titre de l'exercice 2015 se présente comme suit :

■ Produits

ELEMENTS	2015	2014	Variation (%)
Produits d'exploitation bancaire	1 613 873 326	1 302 975 002	24%
Produits sur opérations de trésorerie et titres	1 234 041 981	708 258 757	74%
Produits sur opérations du hors bilan	379 831 345	542 449 095	-30%
Autres produits d'exploitation bancaire	0	52 267 150	-100%
Reprise d'amort. & de provisions	1 243 882 143	1 376 801 656	-10%
Produits Exceptionnels et Profits sur exercices antérieurs	205 177 743	206 365 653	-1%
TOTAL DES PRODUITS	3 062 933 212	2 886 142 311	6%

Le compte de résultat 2015 appelle les commentaires suivants :

- **Les produits d'exploitation bancaire**

Les Produits d'exploitation bancaire concernent les produits sur opérations de trésorerie et titres, les produits sur opérations hors bilan et les autres produits d'exploitation bancaire. Ils connaissent une augmentation de 24% au cours de la période et se chiffrent à 1 613 873 326 FCFA au 31 décembre 2015.

- **Les produits sur opérations de trésorerie et titres**

Les produits sur opérations de trésorerie et titres regroupent les intérêts de placement auprès des Institutions bancaires et les produits issus des opérations de souscriptions de valeurs financières. Ce poste enregistre une hausse de 74% en 2015 soit un montant de 1 234 041 981 FCFA contre un montant de 708 258 757 FCFA en 2014.

- **Les produits de service**

Les produits de service issus des activités de garantie poursuivent leur baisse au cours des trois derniers exercices. Ils passent à 379 831 345 FCFA en 2015 contre 542 449 095 FCFA en 2014, soit une baisse de 30%.

- **Reprises d'amortissement et de provisions**

Les reprises d'amortissement et de provisions se chiffrent à 1 243 882 143 FCFA en 2015, contre un montant de 1 376 801 656 FCFA en 2014, soit une baisse de 10%.

- **Produits exceptionnels et profits sur exercices antérieurs**

Les produits exceptionnels et profits sur exercices antérieurs sont restés quasi stables à 205 177 743 FCFA au 31 décembre 2015. Ils concernent les profits sur exercices antérieurs, les commissions de service sur prêts, les dividendes et les loyers perçus dans le cadre de la location des immeubles.

3.2 - Charges

Le détail des charges de l'exercice 2015 qui se chiffre à 6 994 781 938 FCFA contre un montant de 2 500 798 874 FCFA en 2014 se présente comme suit :

ELEMENTS	2015	2014	Variation (%)
Charges d'exploitation bancaire	544 485 498	172 396 929	216%
Charges sur opérations de trésorerie et titres	534 325 436	162 728 804	228%
Charges sur prestation de services financiers	10 160 062	9 668 125	5%
Achats et variation de stocks	70 291 927	62 093 241	13%
Frais de personnel	887 729 116	783 563 107	13%
Autres frais généraux	1 171 851 310	1 106 946 579	6%
Dot aux amortissements et aux provisions	2 895 551 642	372 794 507	677%
Charges Exceptionnelles	1 424 872 445	3 004 511	47324%
TOTAL DES CHARGES	6 994 781 938	2 500 798 874	180%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-3 931 848 726	385 343 437	-1120%

Les charges de fonctionnement concernent les charges d'exploitation bancaires, les frais de personnel, les autres frais généraux et les dotations aux amortissements.

- **Les charges d'exploitation bancaire**

Les charges d'exploitation bancaire sont composées des charges sur opération de trésorerie et sur prestations de services financiers. Elles connaissent une augmentation de 216% au cours de la période et s'établissent à 544 485 498 FCFA en 2015 contre un montant de 172 396 929 FCFA en 2014, due principalement aux intérêts payés dans le cadre de l'emprunt obligataire.

- **Autres frais généraux**

Les autres frais généraux ont connu une augmentation de 6% au cours de la période et affichent un montant de 1 171 851 310 FCFA en 2015, contre 1 106 946 579 FCFA en 2014.

- **Charges de personnel**

Les charges de personnel passent à 887 729 116 FCFA en 2015 contre 783 563 107 FCFA en 2014, en raison principalement du renforcement de l'effectif du personnel notamment la Direction des Opérations en remplacement de celui affecté à la DBRR en vue de l'amélioration du niveau d'activités.

- ***Les dotations aux amortissements et aux provisions***
- ***Les dotations aux amortissements***

Elles concernent les immobilisations du patrimoine du Fonds. Elles se chiffrent à 261 087 617 FCFA au 31 décembre 2015, contre un montant de 261 925 880 FCFA au 31 décembre 2014.

- ***Les dotations aux provisions***

Les dotations aux provisions quant à elles connaissent une hausse au cours de la période, passant à 2 634 464 025 FCFA en 2015 contre 110 868 627 FCFA à fin 2014.

- ***Charges exceptionnelles et pertes sur exercices antérieurs***

Les charges exceptionnelles et pertes sur exercices antérieurs enregistrent une hausse globale, passant à 1 424 872 445 FCFA au 31 décembre 2015 contre 3 004 511 FCFA au 31 décembre 2014.

- ***Le résultat net de l'exercice***

Au regard de tout ce qui précède, l'exercice 2015 affiche un résultat déficitaire de 3 931 848 726 FCFA contre 385 343 437 FCFA enregistré en 2014.

4.2.6.2 – Vérifications interne et externe

4.2.6.2.1. – Vérifications internes

L'audit interne et le contrôle de gestion ont concerné l'ensemble des activités, conformément aux dispositions des textes de base et aux normes généralement admises.

Au cours de l'exercice 2015, les activités de contrôle de gestion ont essentiellement concerné le suivi et le contrôle de l'exécution budgétaire ; l'élaboration des tableaux de bord ; l'élaboration et le suivi trimestriel des tableaux de bord de gestion ; l'élaboration du budget de l'exercice 2016 et la mise en place d'un système de reporting de gestion et l'actualisation du manuel de procédures.

Les activités d'audit interne ont porté sur le suivi des recommandations du Commissaire aux comptes, la fiabilisation du système de contrôle interne, la gestion prévisionnelle, le suivi rigoureux et régulier de l'exécution budgétaire, l'audit du parc informatique du Fonds, l'audit de la facturation et du recouvrement des commissions d'aval, l'audit de la trésorerie et à la mise en place du système d'informations.

4.2.6.2.2. – Commissaires aux comptes

Les Cabinets ACS et Synergie Experts-Consultants, Commissaires aux comptes ont vérifié les comptes et le système de contrôle interne. A l'issue de leur mission, ils ont certifié sincères les états financiers.

VI- ANNEXES

5.1.- Organigramme

5.2.- Bilan et compte de résultats au 31/12/15

5.2.1- Bilan au 31/12/14

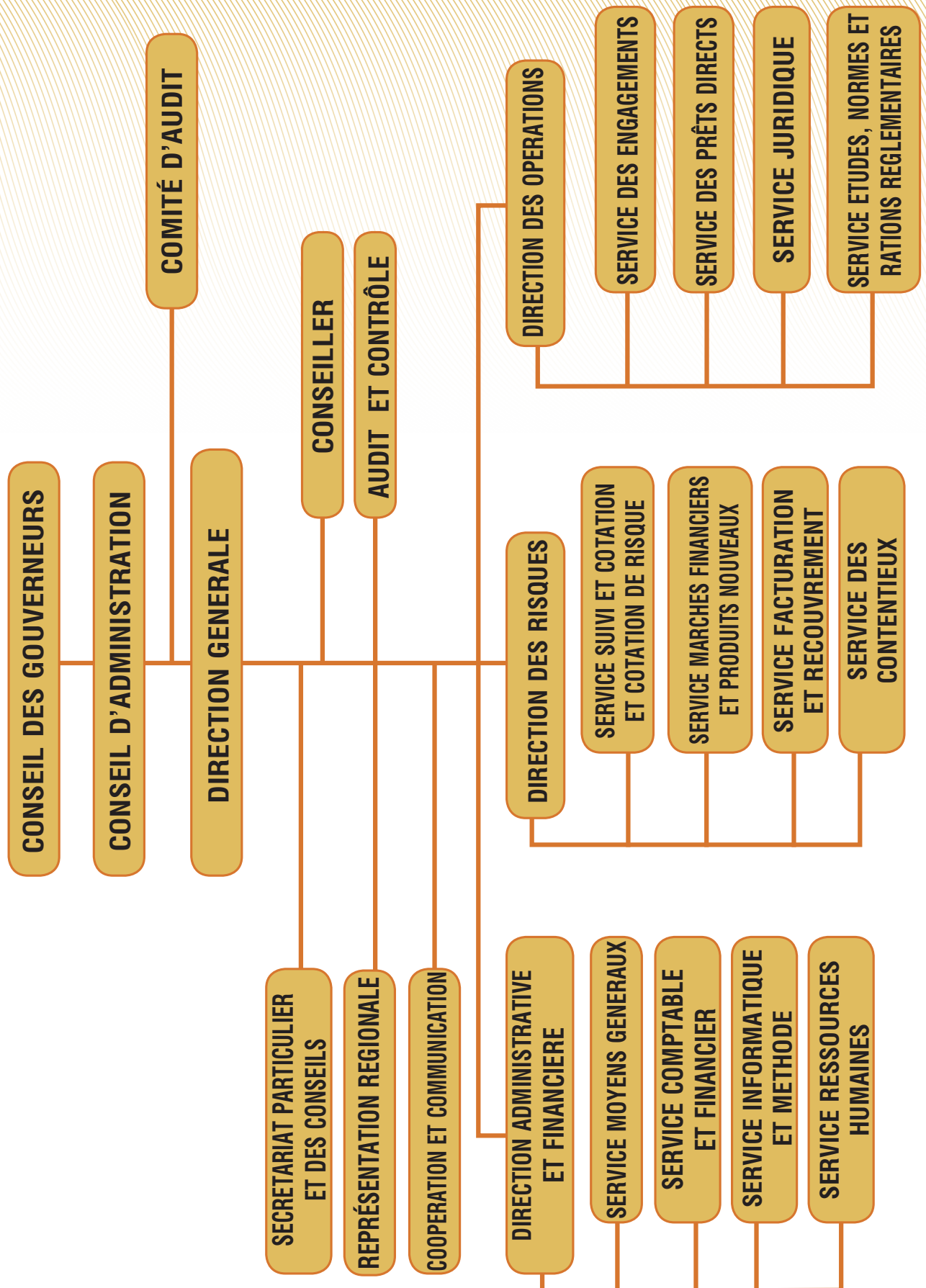
5.2.2- Comptes de résultats au 31/12/14

5.3.- Rapport des Commissaires aux comptes



5.1.- Organigramme

ORGANIGRAMME FAGACE (DÉCEMBRE 2012)



5.2- Bilan et comptes de résultat au 31/12/15

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

Actif	2015	2014	Variation
Eléments	Montants		(%)
Opérations de trésorerie et interbancaire	17 254 486 596	19 180 867 873	-10%
Banques et correspondants	2 049 486 596	7 050 867 873	-71%
Dépôts à Terme constitués	15 205 000 000	12 130 000 000	25%
Opération avec la clientèle	832 440 984	222 990 321	273%
Autres crédits à court terme	832 440 984	222 990 321	273%
Opérations sur titres et opérations diverses	6 981 826 564	8 828 693 706	-21%
Titres de placement	862 876 582	832 826 582	4%
Obligations	862 876 582	832 826 582	4%
Débiteur divers	5 689 107 631	7 765 573 698	-27%
Comptes Transitoires et d'attente	2 295 849	0	-
Comptes de régularisation Actif	427 546 502	230 293 426	86%
Compte de valeurs immobilisées	5 203 582 275	4 388 865 313	19%
Immobilisations Financières	2 281 701 981	2 174 553 320	5%
Titres de participation	726 063 805	653 440 785	11%
Titres d'investissement	1 555 638 176	1 521 112 535	2%
Dépôts et cautionnements	144 853 717	7 148 427	1926%
Immobilisations corporelles et incorporelles	2 777 026 577	2 207 163 566	26%
Immobilisation d'exploitation	7 342 927 866	6 512 077 234	13%
Amortissement	4 565 901 289	4 304 913 668	6%
TOTAL	30 272 336 419	32 621 417 213	-7%

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

Passif	2015	2014	Variation
Eléments	Montants		(%)
Opérations de trésorerie et interbancaire	7 341 607 540	7 274 003 315	0%
Comptes d'emprunt et autres sommes dues aux Etablissements de crédit	7 341 607 540	7 274 003 315	0%
Comptes d'opérations avec la clientèle	17 250 000	17 250 000	0%
Opérations sur titre et opérations diverses	2 342 041 312	4 235 136 899	-45%
Créditeurs divers	621 868 741	2 684 621 694	-77%
Comptes de régularisation Passif	1 720 172 571	1 550 515 205	11%
Comptes de provisions, Fonds propres et Assimilés	20 571 437 567	21 095 026 999	-2%
SUBVENTIONS ET AUTRES FONDS RECUS	100 000 000	100 000 000	0%
Provision pour risques et charges	6 205 178 586	5 348 776 003	16%
Provisions pour charges de retraite	599 926 996	431 836 329	39%
Provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature	4 895 271 653	4 206 959 737	16%
Autres provisions pour risques et charges	709 979 937	709 979 937	0%
Primes liées au capital et réserves	4 225 220 554	4 225 220 554	0%
Primes liées au capital	887 500 000	887 500 000	0%
Réserves	2 063 462 066	2 063 462 066	0%
Ecart de réévaluation	1 274 258 488	1 274 258 488	0%
Capital et dotation	31 939 753 815	29 387 897 104	9%
Capital	350 000 000 000	350 000 000 000	0%
Actionnaires ou associés	318 060 246 185	320 612 102 896	0%
Report à Nouveau	17 966 866 662	18 352 210 099	-2%
Résultat net	-3 931 848 726	385 343 437	-1120%
TOTAL	30 272 336 419	32 621 417 213	-7%

COMPTES DE RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2015

CHARGES	2015	2014	Variation
Eléments	Montants		(%)
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	544 485 498	172 396 929	216%
Charges sur Opérations de Trésorerie et Opérations interbancaires	534 325 436	162 728 804	228%
Charges sur Prestations services financiers	10 160 062	9 668 125	5%
ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	70 291 927	62 093 241	13%
AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	1 171 851 310	1 106 946 579	6%
CHARGES DE PERSONNEL	887 729 116	783 563 107	13%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	2 895 551 642	372 794 507	677%
Dotations aux amortissements des Immobilisations	261 087 617	261 925 880	0%
Dotations aux provisions sur créances en souffrance	1 589 444 086	50 000 000	3079%
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 045 019 939	60 868 627	1617%
CHARGES EXCEPTIONNELLES ET PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 424 872 445	3 004 511	47324%
Charges Exceptionnelles	2 283 950	914 630	150%
Pertes sur exercices Antérieures	1 422 588 495	2 089 881	67970%
Résultat Net	-3 931 848 726	385 343 437	-1120%
TOTAL	6 994 781 938	2 500 798 874	180%

COMPTES DE RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2015

PRODUITS	2015	2014	Variation
Eléments	Montants		(%)
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 613 873 326	1 302 975 002	24%
Produits sur opérations trésorerie et opérations Interbcaires	1 029 348 016	598 164 724	72%
Produits sur opérations avec la clientèle	22 058 889	0	-
Produits sur titre et opérations Diverses	122 635 076	65 094 033	88%
Produits sur valeurs immobilisées	60 000 000	45 000 000	33%
Produits sur opérations du hors bilan	379 831 345	542 449 095	-30%
Autres Produits d'Exploitation Bancaire	0	52 267 150	-
REPRISE D'AMORTISSEMENT, PROVISION ET RECUPERATION SUR CREDITS DOUTEUX	1 243 882 143	1 376 801 656	-10%
Reprise d'amortissement des Immobilisations	0	1 346 704 821	-
Reprise de provision sur créances en souffrance	892 804 408	0	-
Reprise de provisions pour dépréciations autres éléments d'actifs	252 037 735	0	-
Reprise de provisions pour Risques et Charges	99 040 000	30 096 835	229%
PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	205 177 743	206 365 653	-1%
Produits exceptionnels	138 608 601	171 198 391	-19%
Profits sur exercices antérieurs	66 569 142	35 167 262	89%
TOTAL	3 062 933 212	2 886 142 311	6%

ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

ENGAGEMENTS	MONTANTS (FCFA)
AVAL	24 301 800 000
PRETS NON DECAISSES	420 000 000
BONIFICATIONS	4 827 362 392
CAUTIONS SUR MARCHES	00000000000
TOTAL	29 549 162 392

5.3.- Rapport des Commissaires aux comptes



FAGACE

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE

Etablissement Public International à Caractère Economique et Financier
Au Capital de Francs CFA 350 000 000 000
B.P. : 2045 RP - COTONOU - REPUBLIQUE DU BENIN

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2015

CABINET SYECA

Synergie Experts Consultants Associés Sarl
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables
et Comptables Agréés du Bénin

CABINET ACS

Audit et Conseil du Sahel Sarl
Inscrite au tableau de l'Ordre National des Experts
Comptables et Comptables Agréés du Burkina Faso

**I - RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2015



FAGACE

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE

Etablissement Public International à Caractère Economique et Financier
Au Capital de Francs CFA 350 000 000 000
B.P. : 2045 RP - COTONOU - REPUBLIQUE DU BENIN

I - RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2015

Monsieur le Président du Conseil d'Administration du FAGACE,

Messieurs les Administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil des Gouverneurs, et conformément à l'article 29 alinéa 2 du « Règlement financier », nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur :

- l'audit des états financiers de synthèse du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) tels qu'ils sont joints au présent rapport, ainsi que le contrôle de la conformité de la comptabilité aux lois et règlement en vigueur ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi, relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015.

I. Opinion sur les états financiers de synthèse

Etats financiers soumis à notre audit

Les états financiers provisoires du FAGACE, qui vous sont soumis pour examen et arrêt se résument par les principaux chiffres clés ci-après :

DESIGNATION	31/12/2015	31/12/2014
	(Montant en FCFA)	
Total capital et dotation	31 939 753 815	29 387 897 104
Total Bilan	30 272 336 419	32 621 417 213
Produit Net d'Exploitation bancaire	1 069 387 828	1 130 578 073
Résultat de l'exercice	3 931 848 726	386 343 437
Total Engagements Hors bilan	24 721 800 000	23 600 414 000

Ces états financiers ont été préparés selon les statuts et le règlement financier du Fonds ainsi que les principes et règles comptables généralement admis.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction Générale est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers.

Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Projet d'opinion

Dans le rapport général qui sera adressé au Conseil des Gouverneurs, nous certifierons que les états financiers ci-joints, sont, au regard des règles et principes comptables et des dispositions du « Règlement Financier », réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique au 31 Décembre 2015.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance entre les états financiers et les informations contenues dans le rapport de la Direction et dans les documents adressés aux membres du Conseil d'Administration, du Conseil des Gouverneurs, sur la situation financière et les états financiers du Fonds au 31 Décembre 2015.

Cotonou, le 29 Avril 2016

CABINET SYECA **Cabinet SYECA**
 Synergie Experts Consultants Associés
 01 BR 673 COTONOU - BENIN
 TEL: (229) 21 32 05 53 / 97 84 48 82

Armand KOM'KO
 Expert-comptable
 Commissaire aux comptes

CABINET ACS

Hamadé OUEDRAOGO
 Expert-comptable
 Commissaire aux comptes



**II - RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2015



FAGACE

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE

Etablissement Public International à Caractère Economique et Financier
Au Capital de Francs CFA 350 000 000 000
B.P. : 2045 RP - COTONOU - REPUBLIQUE DU BENIN

I - RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2015

Monsieur le Président du Conseil des Gouverneurs du FAGACE,

Messieurs les Gouverneurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil des Gouverneurs, et conformément aux normes de la profession, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions réglementées ou interdites.

- Convention réglementée :

Une convention a été signée au cours de l'exercice 2015 entre le FAGACE et la République de Côte d'Ivoire, portant sur un appel de garantie de montant FCFA 675 530 544.

- Convention interdite :

Nous n'avons pas été avisés de convention de cette nature conclue au cours de l'exercice 2015.

Cotonou, le 29 Avril 2016

CABINET SYECA **Cabinet SYECA**
Synergie Experts Consultants Associés
01 BR 673 COTONOU - BENIN
TEL : (229) 21 32 05 53 / 97 84 48 82

Armand KOM'KO
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

CABINET ACS

Hamadé OUEDRAOGO
Expert-comptable
Commissaire aux comptes



© 2022

THE GOLDMAN FRATERS FUND INVESTMENT GROUP LP (collectively "GFI")
has prepared this document for the use of the investors.
(<https://www.goldmanfraters.com> - the "GFI Website")

INVESTORS ARE ADVISED OF THE RISKS ASSOCIATED WITH:

INVESTING IN PRIVATE EQUITY FUNDS THROUGH GOLDMAN FRATERS
FUND INVESTMENT GROUP LP (collectively "GFI")
(<https://www.goldmanfraters.com>) - (the "GFI Website")

AND/OR TO INVEST THROUGH A GOLDMAN FRATERS

FUND INVESTMENT GROUP LP (collectively "GFI")
(<https://www.goldmanfraters.com>) - (the "GFI Website")